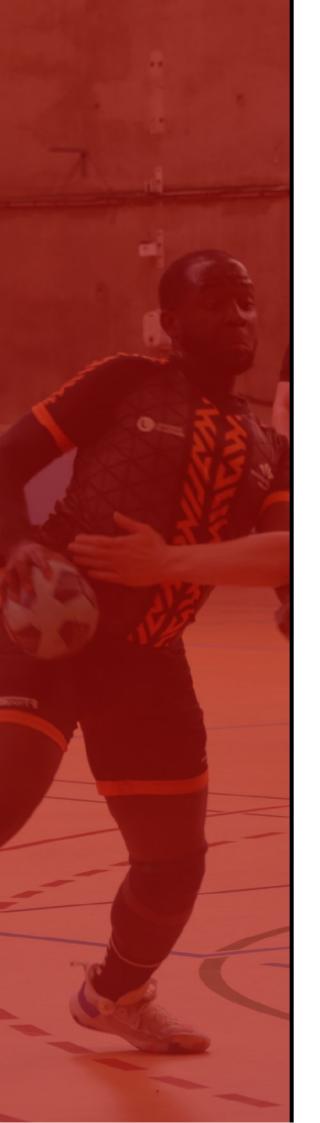




SOMMAIRE

1) Équipes et délégations	
2) Équipement	3
3) Déroulement du tournoi	2
4) Règlement	6
5) Arbitrage	8
6) Porter réclamation	3





1) ÉQUIPE ET DÉLÉGATIONS

Chaque délégation présente entre 8 et 12 joueurs dont un capitaine.

Tous les joueurs doivent être scolarisés dans l'école pour laquelle ils jouent. Ils doivent être en mesure de fournir leur **carte étudiante** ou une attestation de scolarité à tout instant.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf cas de force majeure (blessure de dernière minute).

2) ÉQUIPEMENT

Les chaussures d'intérieur sont exigées dans l'enceinte des infrastructures sportives et en particulier sur les terrains.

Les capitaines veilleront à ce que leurs joueurs ne portent pas d'objets pouvant s'avérer dangereux (boucles d'oreilles, bague, ...). Les lunettes doivent être attachées. Si les cheveux sont longs, ils doivent être attachés. L'utilisation de colle est strictement interdite durant les matchs.

Les organisateurs se réservent le droit d'interdire aux joueurs de jouer si leur tenue n'est pas adéquate au bon déroulement du tournoi.





Chaque délégation devra apporter ses ballons pour l'échauffement, elle devra aussi être en capacité de fournir un ballon de match.

3) DÉROULEMENT DU TOURNOI

Elles se tiennent le **vendredi 28 avril de 9h à 18h**. Pour le handball féminin, les matchs auront lieu au gymnase JBD C, pour le handball masculin ils se tiendront au gymnase Jean Macé.

Les équipes doivent fournir des **marqueurs de table et des arbitres** selon le planning fourni par les organisateurs. Si elles ne le font pas, elles se verront sanctionnées par les organisateurs.

La durée des matchs est de 2x8min, sans interruption de jeu, avec une mi-temps de 2 min. Cependant, l'organisation se laisse le droit, si elle le souhaite, d'apporter toute modification quant à la durée des oppositions.

Les matchs s'enchaînent toutes les 7 minutes. Les équipes en attente pourront commencer à s'échauffer sur les côtés en veillant à ne pas gêner le déroulement du match en cours.

Dans chaque match de poule, l'attribution des points se fait comme suit :





- Vainqueur: 3 points.
- Match nul: 1 points.
- Perdant: 0 point.
- Forfait : 0 points et un score fictif de 10-0 en faveur de l'équipe présente.

À l'issue des matchs de poules, si des équipes ont le même nombre de points, le classement se fait de la manière suivante :

- Différence points marqués points encaissés (goal-average)
- Nombre de buts inscrits
- Nombre d'expulsions
- Confrontation directe
- Séance de 3 tirs au but

En fonction du nombre d'équipes présente par poule, des matchs de barrages seront organisés. Leur format est le même que les matchs de poules.

Les phases finales du handball se tiennent le samedi 29 avril de 9h à 17h, les matchs auront lieu à la Halle des sports de Clavières.

La durée des matchs est de 2x10 min avec une mitemps de 2 min. Cependant, l'organisation se laisse le droit, si elle le souhaite, d'apporter toute modification quant à la durée des oppositions.





Un temps mort (1 min) par équipe et par mi-temps est autorisé.

En cas d'égalité, une prolongation de 2x5min pourra être jouée.

En cas d'égalité après prolongation, les équipes se départagent aux tirs au but. Chaque équipe présente 5 joueurs. Si après ces 5 joueurs, il y a toujours égalité, une mort subite est prévue.

Les matchs s'enchaînent toutes les 7 minutes. Les équipes en attente peuvent commencer à s'échauffer sur les côtés en veillant à ne pas gêner le déroulement du match en cours.

La petite finale et la finale se joueront en 2x20 min avec une mi-temps de 5min.

4) RÈGLEMENT

Sauf règles et contraintes spécifiques à la présente compétition, le règlement appliqué est celui de la FFHB (https://cloudi nary.corebine.com/ffhb-production/image/u - pload/v1562270663/ffhb-prod/assets/les_regles_de_jeu.pdf)

Les expulsions temporaires durent 1 minute.





Tout geste dangereux, volontaire ou non, pouvant atteindre à l'intégrité physique d'un adversaire est punissable d'une expulsion du match par les arbitres. Si ces derniers jugent que le joueur avait une ferme intention de blesser, ou qu'il a commis un geste involontaire mais inexcusable, ils peuvent soumettre une procédure d'expulsion définitive du tournoi à la commission de discipline. Si la commission de discipline entérine cette décision, le joueur sera définitivement exclu du tournoi. Lors de la période probatoire, le joueur ne peut rejouer.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif à l'encontre de l'adversaire, de l'arbitre, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable de l'expulsion du match en cours (ou du tournoi selon la gravité).

Un joueur expulsé ne peut jouer le match suivant.

Toutes les équipes doivent être présentes sur leur lieu de tournoi dès le début de leur demi-journée attribuée au tournoi.

Au-delà de 5 minutes de retard, l'équipe est déclarée forfait avec pour score fictif 10-0 en faveur de l'équipe présente.

Avec l'accord de la majorité des capitaines d'équipes encore en lice, le comité organisateur peut modifier le règlement d'un sport en fonction des différentes contraintes rencontrées lors de l'événement.





5) ARBITRAGE

Les premières missions des arbitres sont : la protection du joueur, la fluidité du jeu et le respect des règles, du jeu et des joueurs.

Les phases de poules sont arbitrées par les équipes participantes selon un planning défini. Les équipes doivent donc réfléchir avant leur arrivée à Alès aux joueurs qu'elles pressentent pour arbitrer ces matchs.

Les phases de classement sont arbitrées par des arbitres officiels.

6) PORTER RÉCLAMATION

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du terrain. Le sujet du litige sera étudié en présence de la commission de discipline.

